

L'ABBAYE DE JOSAPHAT: SEPT SIÈCLES DE L'HISTOIRE DE LÈVES

(Suite et fin de l'article du précédent bulletin)

Par Roger Joly, Secrétaire de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.

PELERINAGES,
PROCESSIONS
ET
CAVALCADES

Fondée en 1117 par le seigneur de Lèves Gosselin et son frère Geoffroy évêque de Chartres, l'abbaye Sainte-Marie de Josaphat avait acquis son plein épanouissement à la fin du XII^e siècle. Elle devait durer six siècles encore mais connaître au cours des temps de nombreuses vicissitudes.

Avant d'en évoquer le souvenir, il convient de rappeler les motifs qui firent de Josaphat, durant près de sept cents ans, un des pôles d'attraction de la vie religieuse en pays chartrain.

Le seul vestige de l'église abbatiale resté apparent avant les fouilles de 1905, celui qui guida dans ses recherches le chanoine Métais, est l'abside en hémicycle de la chapelle de la Sainte-Vierge construit au-dessus d'une source dénommée Bonne-Fontaine ou Fontaine de Notre-Dame.

Bien que rien dans les textes n'en apporte témoignage, il est permis de supposer que les religieux profitèrent de la renommée déjà existante de cette source qui faisait même peut-être l'objet d'un culte antique. Elle était en effet réputée salutaire pour les maladies de poitrine, autrement dit la tuberculose pulmonaire (!)

La chapelle de la Sainte-Vierge devait être la plus fréquentée par les pèlerins de l'abbaye et une porte, retrouvée en 1905, permettait d'y pénétrer directement tandis qu'un passage ménagé dans l'épaisseur de la muraille la mettait en communication avec la nef sans passer par la croisée du transept, réservée aux religieux.

Une ouverture, toujours existant derrière l'autel, permettait de puiser de l'eau afin de la distribuer aux fidèles désireux d'en éprouver les vertus bénéfiques.

Sans doute aussi était-ce cette survivance d'un culte des eaux qui explique les spectaculaires processions que l'on faisait à Josaphat en période de sécheresse lorsque les reliques de saint Taurin conservées à la cathédrale et celles de sainte Soline vénérées à l'église Saint-Père s'étaient montrées inefficaces.

La plus célèbre, parce que son souvenir a été conservé par une brochure de cent pages, eut lieu le 18 juin 1681. On y lit que « les prières des fidèles ne furent pas sitôt exaucées parce que nos péchés estoient trop grands; nous n'eusmes de la pluie abondamment que sur la fin du mois... »

Ces processions rassemblaient tout le clergé régulier et séculier, les corps constitués et une énorme foule venue tant de la ville que de la campagne environnante. L'affluence était parfois si grande que « ... les derniers (n'étaient) pas sortis de la cathédrale que l'église de Josaphat (était) déjà remplie de ceux qui font le commencement ... »

En second lieu, nombreux étaient les dévots qui venaient prier sur le tombeau de l'abbé Girard, premier chef de la communauté et qui avait laissé un souvenir de grande piété. Les fiévreux y venaient chercher la guérison.

Dans la nuit du Jeudi au Vendredi-Saint, un grand concours de peuple se rendait pour prier dans la chapelle de la Sainte-Vierge. Certains venaient nus-pieds et couverts d'un drap et priaient longuement, prosternés contre terre. L'origine de cette coutume remontait à l'époque du roi Philippe VI de Valois.

Josaphat était alors gouverné par l'abbé Thomas de Meulan, un ami personnel du roi (il était même parrain de l'un de ses fils). Thomas usa de cette amitié pour obtenir du roi la restitution du prieuré de Fermetot, berceau des premiers religieux de Josaphat, qu'avait usurpé un seigneur de Pont-Audemer, ainsi que des dons généreux parmi lesquels celui d'un tabernacle d'argent doré en forme de statue de la Vierge.

Surtout, il aurait obtenu du roi — qui eut l'occasion de loger à Josaphat, le dépôt de la Sainte-Couronne d'épines pour laquelle on sait que le roi saint Louis avait fait construire la Sainte-Chapelle.

A l'issue de ce dépôt, dont nous ignorons le motif, l'abbaye en aurait conservé une épine.

C'est vraisemblablement en souvenir de cette tradition que les d'Aligre avaient fait installer dans la chapelle édifiée en 1844 une statue en marbre de Carrare représentant le roi saint Louis portant la Couronne, statue reléguée maintenant sous le péristyle de gauche parmi les débris lapidaires de l'abbaye.

La coutume de la veillée du Vendredi-Saint subsista jusqu'en 1749. A cette date, elle fut interdite par le bailli de Chartres à cause des scandales commis par certaines personnes sous le couvert de l'habit de pénitent.

Une quatrième tradition de Josaphat, qui trouvait peut-être son origine dans une redevance de caractère féodal, consistait en deux repas que la communauté devait offrir, le premier dimanche de mai, aux employés de l'Officialité du Chapitre et, « le mardi après l'octave du Saint-Sacrement », aux musiciens, chantres et enfants de chœur de la cathédrale.

La seconde visite était appelée la « Chevauchée » car elle se faisait traditionnellement à cheval ou à âne. C'était une véritable récréation pour les enfants de chœur et, bien qu'objet de scandale pour certains, elle se maintint jusqu'à la Révolution.

L'ordinaire du repas consistait en deux jambons de 5 à 6 livres, plus deux quartiers d'agneau de même poids pour la première réception. Le maître de musique recevait en outre une gratification de vingt sols tournois.

Jusqu'en 1665, l'abbé et les religieux se partageaient la dépense, mais à cette date le premier obtint d'en être déchargé. Pourtant alors, les finances de l'abbaye n'étaient pas des plus florissantes comme on va l'apprendre.

MALHEURS

EN TOUS

GENRES

Le XIII^e siècle avait été pour le pays chartrain une période de paix troublée seulement par les querelles de préséance entre le comte et l'évêque. Il en était résulté une prospérité générale. Josaphat avait vu ses domaines continuer à s'accroître par des dons en terre ou des offrandes en argent que les moines convertissaient en biens-fonds. Cette aisance eut même pour résultat, au début du XIV^e siècle un relâchement dans la règle monastique, relâchement d'ailleurs général à l'époque.

Peut-être mena-t-on alors trop grand train à Josaphat, ce qui expliquerait pourquoi des difficultés financières se firent jour dès 1334. Les moines sollicitèrent alors du pape la concession d'une prébende de la cathédrale, arguant de ce que l'abbaye était « plus riche de trésors spirituels que de bien terrestres ».

En 1351, les bâtiments, peut-être mal construits, peut-être insuffisamment entretenus, peut-être encore endommagés par les inondations de 1342 et 1345, nécessitent des réparations d'un montant d'au moins 5000 livres. Puis, la guerre étant passée en Beauce, en 1361 les moines font savoir au pape que, de ce fait, « les bâtiments sont complètement renversés et détruits ».

Exagération sans doute, mais que ne le sera plus après 1420 quand Anglais, puis Bourguignons, Armagnacs enfin auront saccagé et pillé.

En 1385, 14 moines seulement occupaient encore l'abbaye. Combien étaient-ils en 1422 lorsqu'ils se logeaient comme ils pouvaient dans les bâtiments ruinés à tel point que l'un d'eux cultivait un petit jardin à l'emplacement du grand réfectoir (!)

La charpente de la nef avait brûlé, les voûte de plusieurs chapelles s'étaient effondrées, peut-être sous l'effet de la chute du clocher.

En 1431, ne pouvant plus supporter les exactions continuelles des troupes qui battaient le pays, les religieux obtinrent du roi d'Angleterre l'autorisation d'aller attendre des jours meilleurs dans leur prieuré de Fermeiot.

Ils n'en revinrent qu'avec le retour de la paix et se mirent à relever les ruines, aidés par quelques pieuses personnes. Mais la période de prospérité était passée et ne reviendrait plus.

En 1472, Josaphat fut mise en commende, c'est-à-dire que l'abbé était désormais choisi par le roi, n'était plus astreint à résider à l'abbaye et pouvait par contre disposer librement d'une part importante de ses revenus.

Parmi ces abbés commendataires on relève le nom de Jacques du Terrail, frère du célèbre chevalier Bayard, et celui du poète chartrain Philippe Desportes qui, au bénéfice de Josaphat, ajoutait ceux de quatre autres abbayes dont Tiron et était en outre chanoine de Notre-Dame de Chartres et de la Sainte-Chapelle de Paris.

Privée de direction spirituelle et d'une partie de ses ressources, l'abbaye ne pouvait plus que végéter. Aussi, après les travaux les plus urgents exécutés par le dernier abbé régulier, les restaurations traînèrent-elles jusqu'en 1520.

Moins de cinquante ans plus tard commençaient les Guerres de Religion.

Lors du siège mis devant Chartres par Condé en 1568, une partie de ses troupes avait établi ses quartiers dans l'abbaye. En 1591, lors du second siège, Henri de Navarre s'y serait fait transporter pour y être plus au calme. Au cours de ces deux occupations, les sépultures furent violées afin d'y dérober des objets précieux, les gisants et pierres tombales brisées et les lieux réguliers à peu près ruinés une nouvelle fois.

L'abbaye de Josaphat disposait dans la ville de Chartres d'une maison destinée à servir de refuge à ses religieux en cas de troubles. Cette maison était située entre la rue Muret et la rue dénommée de nos jours, de la Brèche. C'était, on s'en rend compte, une sage précaution.

Les guerres civiles du XVI^e siècle avaient provoqué les désordres les plus graves dans la vie monastique. C'est pourquoi une reprise en mains était indispensable. Ce fut l'objet de la réforme entreprise par les bénédictins de Saint-Maur.

C'est en 1640 que deux religieux de cet ordre vinrent se joindre aux quatre moines seuls survivants de l'ancienne communauté. D'importants travaux eurent lieu alors grâce à un emprunt de 10.000 livres que négocia le nouvel abbé. Le sol de l'église fut remblayé d'environ 60 cm pour mettre le bâtiment à l'abri des inondations. C'est ce qui préserva le tombeau de Jean de Salisbury, laissé en place, des destructions opérées sous la Révolution. Un nouvel autel fut édifié et le chœur décoré dans le goût classique. Deux des cinq chapelles rayonnantes ne furent pas reconstruites et une toiture en charpente remplaça l'ancienne flèche romane. Enfin, on releva les bâtiments conventuels.

PLUS DURABLE

QUE LA

PIERRE...

Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, la dernière période de l'histoire de Josaphat n'est pas la mieux connue.

Lorsque la Révolution vint fermer l'abbaye, il ne restait que sept religieux qui, tous, déclarèrent vouloir se séculariser. Il ne semble pas que ce nombre ait été beaucoup plus élevé durant tout le XVIII^e siècle. Le Pouillé de 1738 indique d'ailleurs que le revenu de Josaphat était de 2000 livres, ce qui en faisant une des plus pauvres abbayes du diocèse (le revenu de Tiron était de 10.000 livres, celui de Saint-Père de 15.000; chaque canoniat de Notre-Dame valait 1000 livres à son titulaire).

Le 31 janvier 1791, l'abbaye fut vendue en plusieurs lots. L'église échut au marchand de bois Michel Chasles, patriarche de la célèbre famille chartraine qui sut trouver dans le trafic des biens nationaux l'occasion de construire une confortable fortune.

L'église devait être démolie. Préalablement le mobilier fut dispersé. Seule parmi les reliques fut sauvée la châsse contenant le chef de saint Théodore. Par contre les corps de bâtiments à usage d'habitation furent conservés.

Rachetés par le département en 1807, ils furent utilisés dix ans plus tard pour abriter le dépôt des enfants trouvés.

Puis, augmentés des logements de l'abbé, ils hébergèrent à partir de 1818 l'Hospice Marie-Thérèse (du prénom de la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, qui avait patroné cette fondation) destiné à servir en outre à l'admission des incurables du département.

En 1828, à la suite de formalités juridiques compliquées, fut enfin fondé l'Asile d'Aligre, grâce à une très importante libéralité de deux millions. (La famille d'Aligre était issue de tanneurs installés jusqu'au XVI^e siècle dans la paroisse Saint-André de Chartres. Ayant acquis une des plus importantes fortunes du royaume, elle avait compté deux chanceliers de France dont les statues sont maintenant tristement exilées dans le musée lapidaire de l'établissement).

L'Hospice Marie-Thérèse conserva néanmoins son existence juridique et une certaine autonomie au sein de la nouvelle fondation jusqu'en 1968. On vit alors se réunir les deux établissements sous le nom de Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse.

La chapelle actuelle, d'ailleurs en grande partie reconstruite après les destructions de 1944, fut inaugurée en 1846 en présence d'Adelphe Chasles, maire de Chartres et petit-fils du démolisseur de l'abbatiale Sainte-Marie (!)

Les bâtiments hospitaliers s'édifièrent en plusieurs campagnes entre 1846 et 1910. En 1880, les derniers vestiges des bâtiments conventuels disparurent.

La commission administrative de l'Hospice Marie-Thérèse avait acquis, en 1819, une importante partie des arcades du cloître de l'abbaye de Coulombs pour les faire remonter à l'emplacement de l'ancien cloître de Josaphat, détruit pendant la Révolution. Ces arcades furent transférées en 1881 à l'emplacement qu'elles occupent actuellement.

Les derniers travaux importants eurent lieu en 1909-1910. C'est à cette occasion que furent observés et décrits par le chanoine Métais les vestiges du chœur et du transept droit de l'église. Il ne put malheureusement obtenir qu'ils soient conservés en place dans les sous-sols comme l'ont été, en plein air, les soubassements exhumés lors des fouilles de 1905 et 1906.

Ce sont pourtant ces quelques restes qui, avec les débris gisant — malheureusement sans une protection suffisante — sous la galerie du cloître de Coulombs, représentent les seuls vestiges tangibles de l'abbaye Sainte-Marie de Josaphat dont l'histoire fut, durant près de sept siècles, si intimement mêlée à celle des habitants de Lèves.

Mais, plus résistant que la pierre, demeure le nom !

• • •

PRINCIPALES SOURCES

Chanoine METAIS : *Saint-Lazare de Lèves, église et paroisse.*

Eglise de Notre-Dame de Josaphat.

Eglise abbatiale de Josaphat, vestiges et sépultures.

[Ces trois études sont parues dans la collection *Archives du Diocèse de Chartres*, tomes XV (1908) et XXI (1914)]

Cartulaire de Notre-Dame de Josaphat. [Société archéologique d'Eure-et-Loir (1911)]

L'église abbatiale de Notre-Dame de Josaphat, d'après des fouilles récentes [Bulletin archéologique (1907)]

E. JACQUET : *Notice explicative des ruines de l'abbaye de Josaphat.* (Deux éditions, sans date)

L. HUBERT : *L'Hospice Marie-Thérèse* (1909)

H. FISQUET : *La France pontificale. Diocèse de Chartres.*